

Image not found or type unknown



Modification de permis exigée par la mairie

Par **teao**, le **25/06/2010** à **19:31**

Bonjour,

J'ai un permis de construire accepté par la mairie depuis 5 mois, mais j'ai à peine couler les fondations.

Aujourd'hui la mairie me demande de modifier le permis et de relever le vide sanitaire à cause des inondations (j'habite le var).

La mairie peut-elle exiger cela, en a-t-elle le droit ou puis-je passer outre et les envoyer promener?

Merci de votre retour, cordialement.